PROVINCE DE QUÉBEC MRC VAUDREUIL-SOULANGES MUNICIPALITÉ DU VILAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire 6 décembre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Du Village de Pointe-des-Cascades tenue le lundi 6 décembre 2021 à 19 h 30 au Centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Jean-Pierre Poirier, Martin Juneau, Benoit Durand, Anick Rodrigue, Natacha Ménard, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du Maire Peter Zytynsky.

Autre(s) personne(s) présente(s) : Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Peter Zytynsky, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-12-209 Le maire

Le maire Peter Zytynsky procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 6 décembre 2021.

Il est proposé par le conseiller le conseiller Benoit Durand, appuyé par le conseiller Martin Juneau ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 tel que rédigé, soit :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. GREFFE
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021
 - 3.2 Dépôt Rapports d'audit de la Commission municipale du Québec portant sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations
 - 3.3 Dépôt de la correspondance
 - 3.4 Dépô Déclaration en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
 - 3.5 Mandat Avocats à la Cour municipale Mario Charlebois, avocat

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Octroi de contrat et embauche Directeur général et secrétairetrésorier
- 4.2 Embauche Coordonnateur des sports, loisirs, culture et vie communautaire

5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes de déboursés et des transferts budgétaires Novembre 2021
- 5.2 Dépôt Rapport 2020 sur le règlement sur la gestion contractuelle
- 5.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement Fédération des caisses Desjardins du Québec (SPRHD) et Desjardins Entreprise Production externe de la paie, système de poinçon et compilation des feuilles de temps
- 5.4 Autorisation de paiement Delisle & Delisle senc Services professionnels rendus et déboursés encourus pour la perception de taxes Pointe-Juillet et hypothèques légales
- 5.5 Ratification de contrat et autorisation de paiement Bel-O Transports Inc. Transport d'eau potable lors du décolmatage des

puits

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

6.1 Aucun

7. SERVICES URBAINS

7.1 Octroi de mandat et autorisation de paiement - Efel expertsconseils inc. - Drainage des eaux pluviales sur le chemin du Fleuve

8. URBANISME ET AMÉNAĞEMENT

8.1 Aucun

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 Demande d'aide financière - Bouge Bouge - Organisation du marathon

10. RÈGLEMENTS

10.1 Avis de motion - Règlement 208-2021 entérinant la création du Comité de la Culture et du Patrimoine de Pointe-des-Cascades

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 Aucun

- 12. PAROLE AUX CONSEILLERS
- 13. PAROLE AU MAIRE
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. GREFFE

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2021

2021-12-210

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procèsverbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Poirier ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 DÉPÔT - RAPPORTS D'AUDIT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC PORTANT SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 86.08 de la Loi sur la Commission municipale, les rapports de la Commission municipale du Québec doivent être déposés à la première séance du conseil dès leur réception:

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec a procédé à des travaux d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023, et ce, pour l'ensemble des municipalités de moins de 100 000 habitants;

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les deux rapports d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
23 novembre 2021	Citoyens de Pointe-des- Cascades	Analyse de faisabilité pour l'actualisation de l'hôtel de ville	Christiane Clément-Cyr Ronald Hayes Jean-Pierre Poirier Raymond Poirier
18 novembre 2021	L'Union des producteurs agricoles	Félicitations élections municipales	Louis-Marie Leduc, Président du syndicat de l'UPA de Vaudreuil- Soulanges

3.4 DÉPÔT - DÉCLARATION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et à l'article 5.3.5 du Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Pointe-des-Cascades révisé, les élus doivent déclarer à la directrice générale et secrétaire-trésorière, par écrit, les dons, marques d'hospitalité et autres avantages de même nature reçus. La directrice générale et secrétaire-trésorière avise l'assemblée qu'elle n'a reçu aucune déclaration en 2021.

3.5 MANDAT - AVOCATS À LA COUR MUNICIPALE - MARIO CHARLEBOIS, AVOCAT

2021-12-211 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades doit retenir les services d'un avocat afin de la représenter à la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le mandat octroyé à Me Mario Charlebois se terminera le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler le mandat donné à Me Mario Charlebois et ce, jusqu'au 31 décembre 2022;

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue, appuyé par le conseiller Mario Vallée ET RÉSOLU

DE MANDATER Me Mario Charlebois à titre de procureur de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades à la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2022 conformément aux termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 OCTROI DE CONTRAT ET EMBAUCHE - DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

2021-12-212 CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale prendra fin avec la Municipalité de Saint-Polycarpe, le 8 janvier prochain;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de Pointe-des-Cascades désire procéder à l'embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT la candidature de Monsieur Serge R. Raymond;

CONSIDÉRANT QUE les modalités d'embauche du directeur général seront consignés dans un contrat de travail à durée déterminée;

Il est proposé par la conseillère Natacha Ménard, appuyé par le conseiller Benoit Durand ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER Monsieur Serge R. Raymond à titre de directeur général et secrétaire-trésorier et de fixer son entrée en fonction au 3 janvier 2022.

D'AUTORISER le maire, Peter Zytynsky, à signer le contrat de travail de Monsieur Serge R. Raymond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.2 EMBAUCHE - COORDONNATEUR DES SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2021-12-213 CONSIDÉRANT la vacance du poste de Coordonnateur des sports, loisirs, culture et vie communautaire à la Municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste du 13 au 29 octobre 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale et secrétairetrésorière d'embaucher Monsieur Martin Champagne

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Poirier, appuyé par la conseillère Natacha Ménard ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le poste de Coordonnateur des sports, loisirs, culture et vie communautaire à Monsieur Martin Champagne pour la Municipalité de Pointe-des-Cascades, et ce, à compter du 3 janvier 2022;

DE FIXER le salaire de cet employé à l'échelon 90 % conformément à la Politique des employés municipaux de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. FINANCES

5.1 APPROBATION DES LISTES DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - NOVEMBRE 2021

2021-12-214

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de novembre 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau, appuyé par le conseiller Benoit Durand ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de novembre 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 115 911,18 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	73 101,91 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	5 921,68 \$
Salaires nets	36 887,59 \$
TOTAL	115 911,18 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval

Directrice générale et secrétaire-trésorière

5.2 **DÉPÔT - RAPPORT 2020 SUR LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*, un rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité de Pointe-des-Cascades est déposé.

5.3 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC (SPRHD) ET DESJARDINS ENTREPRISE - PRODUCTION EXTERNE DE LA PAIE, SYSTÈME DE POINÇON ET COMPILATION DES FEUILLES DE TEMPS

2021-12-215 CONSIDÉRANT QUE le temps passé par les employés municipaux sur les paies par année est important;

CONSIDÉRANT la réalité des petites municipalités et le manque de personnel;

CONSIDÉRANT QU'il est préférable d'avoir un système de poinçon et de feuille de temps pour simplifier, uniformiser et rendre plus efficace la compilation des feuilles de temps;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale d'octroyer le

contrat à l'entreprise Fédération des caisses Desjardins du Québec, ciaprès nommées le SPRHD (solution employeur D) et Desjardins Entreprise (ajout de service Emprez);

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue, appuyé par le conseiller Benoit Durand ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Fédération des caisses Desjardins du Québec (SPRHD) et Desjardins Entreprise pour la production externe de la paie, système de poinçon et compilation des feuilles de temps;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à l'entreprise Fédération des caisses Desjardins du Québec (SPRHD) et Desjardins Entreprise un montant maximal de 10 000 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-130-00-496.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4 AUTORISATION DE PAIEMENT - DELISLE & DELISLE SENC - SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS ET DÉBOURSÉS ENCOURUS POUR LA PERCEPTION DE TAXES POINTE-JUILLET ET HYPOTHÈQUES LÉGALES

2021-12-216 CONSIDÉRANT QUE Me Conrad Delisle représente la Municipalité de Pointe-des-Cascades dans divers dossiers juridiques relativement aux lots de la Pointe-Juillet, et ce, depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE suivant le dossier juridique et une entente avec l'ancienne administration, certains frais n'avaient pas encore été facturés ni payés;

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue, appuyé par le conseiller Martin Juneau ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à l'entreprise Delisle & Delisle senc un montant maximal de 14 268,97 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-130-00-412.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.5 RATIFICATION DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT BEL-O TRANSPORTS INC. - TRANSPORT D'EAU POTABLE LORS DU DÉCOLMATAGE DES PUITS

2021-12-217 CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer le décolmatage des puits à l'automne dernier:

CONSIDÉRANT le besoin de continuer a desservir les citoyens en eau potable pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité était desservi par la Municipalité des Cèdres;

CONSIDÉRANT QUE l'eau devait être transporté jusqu'à la réserve d'eau de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand, appuyé par le conseiller Martin Juneau ET RÉSOLU DE RATIFIER le contrat à l'entreprise Bel-O Transports inc. pour le transport de l'eau potable lors du décolmatage des puits;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à l'entreprise Bel-O Transports inc. un montant maximal de 17 763,65 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-412-01-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. SERVICES URBAINS

7.1 OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - EFEL EXPERTS-CONSEILS INC. - DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES SUR LE CHEMIN DU FLEUVE

2021-12-218

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades désire obtenir de l'accompagnement pour les plans et devis pour le drainage des eaux pluviales sur le chemin du Fleuve;

CONDISÉRANT l'offre de services de Efel experts-conseils inc. pour l'accompagnement professionnel;

CONSIDÉRANT la grande expertise de Efel experts-conseils inc.;

CONSIDÉRANT QUE la firme Efel experts-conseils inc. a fait l'étude du dossier et les plans préliminaires;

Il est proposé par la conseillère Natacha Ménard, appuye par le conseiller Benoit Durand, ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à la firme Efel experts-conseils inc. pour l'accompagnement professionnel dans le dossier pour le drainage des eaux pluviales sur le chemin du Fleuve;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à Efel experts-conseils inc. un montant maximal de 21 615,30 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-320-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - BOUGE BOUGE - ORGANISATION DU MARATHON**

2021-12-219

CONSIDÉRANT QUE Bouge Bouge a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité dans le cadre de l'organisation de son marathon;

CONSIDÉRANT QUE Bouge Bouge est un organisme local et que leurs projets contribuent au rayonnement de la Municipalité et de la piste cyclable du Canal Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE la programmation diversifiée de l'événement est bénéfique pour les citoyens de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT le rayonnement unique dont bénéficie la Municipalité dans le cadre de cet événement;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée, appuyé par le conseiller Martin Juneau

ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière correspondant à un montant de 4 650 \$ à Bouge Bouge pour du prêt de matériel et l'implication dans le cadre de l'organisation du Marathon;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à débourser la somme de 4 650 \$ à même le poste budgétaire 02-702-50-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. RÈGLEMENTS

10.1 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 208-2021 ENTÉRINANT LA CRÉATION DU COMITÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DE POINTE-DES-CASCADES

Conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec, un avis de motion est donné par le conseiller Mario Vallée à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente le projet de Règlement 208-2021 entérinant la création du Comité de la Culture et du Patrimoine de Pointe-des-Cascades sera déposé et proposé pour adoption.

12. PAROLE AUX CONSEILLERS

Le conseiller Jean-Pierre Poirier mentionne son appréciation à l'effet que conseil municipal a passé la résolution pour officialiser le règlement sur la Culture et le Patrimoine. Ce sera un comité consultatif qui pourra proposer ses idées à la Municipalité.

Le conseiller Martin Juneau mentionne avoir eu une discussion avec Monsieur Peter Schiefke relativement au transport en lien avec EXO. Il relate également la belle journée qui a été organisée pour la fête de Noël pour les citoyens.

Le conseiller Benoit Durand mentionne le travail intense effectué par le conseil pour préparer un plan complet pour les 4 prochaines années. Il en profite pour souhaiter de Joyeuses Fêtes à l'assemblée et souhaite la santé à tous.

La conseillère Anick Rodrigue mentionne les avancements dans les projets futurs. Ils ont également eu une rencontre relativement au Village des Écluses qui débutera au printemps prochain. Elle mentionne que c'est un beau pas dans la bonne direction.

La conseillère Natacha Ménard relate les beaux projets à venir pour les citoyens de Pointe-des-Cascades. Elle mentionne la fête de Noël qui a eu lieu dimanche qui a rendu heureux les citoyens.

Le conseiller Mario Vallée souhaite la bienvenue au nouveau directeur et remercie la direction générale en place pour son travail. Il souhaite une bonne année à tous.

13. PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire mentionne à l'instar de ses collègues que le conseil travaille fort pour faire avancer les projets pour les 4 prochaines années. Il expose également la belle journée de dimanche qui a apporté beaucoup de joies aux enfants de Pointe-des-Cascades. Lors de la première inscription,

il y avait uniquement 35 inscriptions et de nouvelles inscriptions ont été effectuées pour 137 enfants. Ce fut grandement apprécié.

L'administration va également écrire une lettre d'intention de la part du conseil à l'effet que la Municipalité de Pointe-des-Cascades aimerait accueillir une garderie sur le territoire et renseignera les citoyens à cet effet.

Il en profite pour souhaiter une bonne année 2022 aux citoyens.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Qu'arrive-t-il avec le développement de la pointe Juillet/ site du camping de Pointe-des-Cascades?
- -Est-ce que la piscine va ouvrir au camping de Pointe-des-Cascades?
- -Pourquoi il y a eu un délai avant le paiement de la facture de Me Conrad Delisle?
- -Quelle est l'expérience de Monsieur Champagne dans les loisirs?
- -Est-ce possible pour les citoyens de s'impliquer bénévolement?
- -Date pour le déménagement de la bibliothèque dans l'église Saint-Pierre?
- -L'endroit des ponceaux sur le chemin du Fleuve?
- -La date de la prochaine séance en 2022?

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2021-12-221 À 20 h 17 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée, appuyé par le conseiller Benoit Durand ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 6 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La	directri	ce g	énérale
sec	rétaire	-trés	orière

Le Maire

Anna Maria Duyal

Anne-Marie Duval Peter Zytynsky

Je, Peter Zytynsky, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec